Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Guelmim Oued-Noun
Province de Guelmim
Conseil Provincial de Guelmim

Avis d'achat sur bon de commande n° 09/2026

Le Conseil Provincial de Guelmim procède à l'achat sur bon de commande objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics

Objet : Entretien et réparation courant de matériel et mobilier de bureau

Consistance de la prestation

N°	Designation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité
1	Entretien et réparation copieur KONIKA MINOLTA BIZHUB C308 - Diagnostic, dépoussiérage et nettoyage complet : - Entretien des mécanismes, configuration et test d'impression :	- Les travaux seront exécutés dans nos locaux. - Nettoyage physique des composants intérieurs et extérieurs du matériel informatique pour maintenir au bon état. - Diagnostic, réparation ou remplacement des pièces défectueuses autre que les pièces citées en désignation.	F	1
2	Entretien et réparation copieur KONIKA MINOLTA BIZHUB 226 - Diagnostic, dépoussiérage et nettoyage complet : - Entretien des mécanismes, configuration et test d'impression :	- Les travaux seront exécutés dans nos locaux. - Nettoyage physique des composants intérieurs et extérieurs du matériel informatique pour maintenir au bon état. - Diagnostic, réparation ou remplacement des pièces défectueuses autre que les pièces citées en désignation.	F	1

Lieu d'exécution : Conseil Provincial de Guelmim

Date de livraison : Cinq (05) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents : 2 4 Nove 2026 à 12h00.

Le concurrent peut :

- Constituer une caution d'un montant de 1000.00 dhs déposée au bureau d'ordre du Conseil Provincial de Guelmim.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Ministère de l'Intérieur
Conseil Provincial de Guelmim
Wilaya Région Guelmim Oued Noun

Président du Conseil
Provincial de Guelmim
[illegible] Lahbil